

## **Le Centre Vaud**

Lausanne, le 25 septembre 2022

### **Communiqué de presse**

## **Un oui important pour une AVS sûre et solidaire des générations futures**

**25 septembre 2022 - Les électeurs acceptent la réforme de l'AVS lors de la votation de ce dimanche. Le oui à la réforme de l'AVS est particulièrement réjouissant. Le Centre a marqué ce projet de manière déterminante et s'est fortement engagé, tant au Parlement que pendant la campagne de votation. « Nous sommes heureux que les votants aient approuvé aujourd'hui cette solution du Centre. Ce oui est extrêmement important. Nous assurons ainsi le financement de notre prévoyance vieillesse et renforçons notre principale institution sociale », déclare le président du Centre, Gerhard Pfister. Le Centre regrette également le non à la réforme de l'impôt anticipé qui aurait permis de rapatrier de nouvelles recettes fiscales et créer de nouveaux emplois. Le rejet de l'initiative sur la détention d'animaux, inutile et nuisible, est en revanche réjouissant.**

« Avec le oui d'aujourd'hui à la réforme de l'AVS, nous faisons enfin un pas en avant après 25 ans de blocage des réformes », se réjouit le président de Le Centre, Gerhard Pfister, qui ajoute : « l'AVS-21 est l'un des projets les plus importants de cette législature ». Sans cette réforme, l'AVS aurait été menacée d'un déficit de financement pouvant atteindre 26 milliards de francs d'ici 2030 ». Nous nous sommes engagés avec succès au Parlement pour une AVS solide pour les générations actuelles et futures.

En plus de l'augmentation de la TVA de 0,4%, le relèvement de l'âge de référence des femmes apporte une contribution importante à la stabilisation de l'AVS ». Le Centre a assumé sa mission de parti à responsabilité sociale et s'est engagé avec succès pour des mesures de compensation équitable pour les femmes. La réforme va en outre dans le sens de la solidarité entre les générations, en garantissant le niveau des prestations maintenant et pour les prochaines générations », déclare la conseillère nationale du Centre Marie-France Roth Pasquier.

### **Pas d'abolition partielle de l'impôt anticipé**

Notre économie a besoin de bonnes conditions-cadres. Notre prospérité en dépend. « La réforme de l'impôt anticipé aurait pu nous permettre de rapatrier des recettes fiscales qui auraient bénéficié à la Confédération, aux cantons et aux communes », déclare le conseiller national Vincent Maitre. Rien que les économies attendues sur les frais d'intérêts, jusqu'à 200 millions de francs par an, aurait allégé les budgets des collectivités publiques, ce qui aurait à son tour profité aux contribuables. Malheureusement, le corps électoral n'a pas vu les choses sous cet angle. Il faut accepter.

## **Un non clair à l'initiative inutile et nuisible sur la détention d'animaux**

La Suisse dispose déjà de l'une des lois sur la protection des animaux les plus strictes au monde. Celle-ci fixe des effectifs maximums qui ne doivent pas être dépassés. Cette initiative sur l'élevage était donc inutile et je suis heureux qu'elle ait été rejetée. « C'est avant tout les consommateurs à faibles revenus qui auraient été touchés. L'augmentation des prix aurait forcément pesé sur le pouvoir d'achat de la population à un moment où le coût de la vie augmente, lié notamment aux prix de l'énergie, à l'augmentation des primes maladies et à l'augmentation des denrées alimentaires », déclare le Vice-président du Centre, Charles Juillard.

---

### **Pour tout renseignement complémentaire :**

Emilio Lado, président, tél. 079 472 26 27

Jaqueline Bottlang-Pittet, vice-présidente, tél. 079 503 43 64

David Stauffer, vice-président, tél. 079 607 62 03

Estelle Gruaz, secrétaire cantonale Le Centre Vaud, tél. 079 242 51 09